Cinquante troisième année. - N ° 175 A Mercredi 11 septembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 367

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

853 608 487 RCS Le Puy en Velay.
MATHIEU (Mickaël).
Nom d'usage : MATHIEU.
Nom commercial : PNEU CLEAN SERVICES.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 43000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Montage et vente de pneumatiques à domicile, entretien intérieur de véhicules et mécanique autos..
Adresse : 2, Lotissement Catonnade de Liabre, 43350 Lissac.
Précédent propriétaire : RCS non inscrit. **DESHORS** (Agnès). Nom d'usage : MALFANT. 819 828 021 RCS Le Puy en Velay. **MALFANT** (Benoît). Nom d'usage : MALFANT.
Date de commencement d'activité : 2 septembre 2019.
Publication légale : L'éveil de la Haute-Loire *du* 6 septembre 2019.
Oppositions : Pour les oppositions, le domicile est élu au cabinet JURICITE sis 20 rue de la Gazelle 43000 Le Puy En Velay..
Commentaires : Adresse du nouveau propriétaire : 2 Lotissement Cartonnade de Liabre 43350 LISSAC. Adresse de l'ancien propriétaire : Auteyrac 43300 VISSAC-AUTEYRAC. Acte sous signatures privées en date du 02/09/2019 contenant cession d'un fonds de commerce de montage et vente de pneumatiques à domicile, entretien intérieur de véhicules et mécanique autos enregistré au service de la publciité foncière et de l'enregistrement de le Puy En Velay le 03/09/2019 Dossier 2019 00034505 référence 4304P01 2019 A 01701. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..